

Chronique de la vie économique wallonne :

le regard de Didier Paquot

Directeur de recherche et Chief Economist au Wallonia Policy Lab de l'Institut Destrée www.institut-destree.eu/chronique-economique didier-paquot.html

Le plan de relance de la Wallonie, une épure à renforcer

2021-20 Namur, le 31 mai 2021



Kittipong Jirasukhanont Dreamstime

Le Gouvernement wallon a rendu public, le 21 mai dernier, le "plan de relance pour la Wallonie" (1), synthèse de trois "programmes d'action", à savoir, dans l'ordre chronologique, le Plan wallon de transition (issu de la Déclaration de Politique Régionale (2) du début de législature), la partie wallonne du "plan national pour la reprise et la résilience" (3) (initié par l'Union européenne dans le cadre du fameux plan "Next Generation EU", et enfin "Get up Wallonia" (4) (le rapport élaboré par neuf universitaires sur base d'un long processus participatif).

Cette synthèse des différentes initiatives envisagées par le Gouvernement wallon depuis sa formation (septembre 2019) est la bienvenue. Au moins a-t-on une vue globale et plus claire de ce que les différents ministres vont mettre en œuvre d'ici 2024.

Comme le rapport "Get up Wallonia" le laissait entrevoir, le plan de relance est à large spectre. Il vise manifestement à inclure les préoccupations du plus grand nombre de citoyennes et de citoyens wallon-ne-s, à satisfaire toutes les familles politiques au

%20Plan%20national%20pour%20la%20reprise%20et%20la%20re%CC%81silience.pdf

⁽¹⁾ https://gouvernement.wallonie.be/files/Documents/Plan%20de%20relance%20de%20la%20Wallonie.pdf Communiqué de presse du gouvernement wallon : https://gouvernement.wallonie.be/home/presse/publications/le-

gouvernement-mobilise-764-milliards-pour-relancer-la-wallonie.publicationfull.html
(2) https://www.wallonie.be/sites/default/files/2019-09/declaration_politique_regionale_2019-2024.pdf

⁽³⁾ https://dermine.belgium.be/sites/default/files/articles/FR%20-

^{%20}Rapport%20du%20conseil%20strate%cc%81gique%20au%20Gouvernement%20wallon.pdf

gouvernement, leurs militant-e-s, leur électorat, comme en témoigne le nombre de mesures "opérationnelles", près de 90 rassemblées sous 20 mesures "structurantes" autour de 5 axes. Peu de matières de compétence régionale sont absentes de ce plan de relance.

A ce stade, il n'y aura pas grand chose à dire sur ce plan, car sa présentation est réduite aux intitulés des 90 mesures opérationnelles, et à des masses budgétaires par axe et mesure structurante. On serait d'ailleurs intéressé de connaître les facteurs qui ont conduit à cette répartition budgétaire. Comment le Gouvernement wallon est-il parvenu à déterminer des budgets aussi précis au départ d'intitulés aussi généraux, si on excepte les mesures comprises dans Plan National pour la Reprise et la Résilience qui, elles, sont déjà bien définies ?

Pour aller plus loin dans le commentaire et l'analyse, il faudra attendre la déclinaison des mesures par les ministres concernés. Du coup, une des dernières mesures incluses dans le plan prend une importance décisive : "Gouvernance du Plan de relance de la Wallonie", mesure qui est suggérée et quelque peu détaillée aux pages 86-87 de "Get up Wallonia". C'est sans doute le premier chantier auquel le gouvernement doit s'atteler et sur lequel il doit communiquer s'il veut mobiliser la société wallonne autour de son plan.

La Gouvernance ne peut se limiter au suivi des dépenses budgétaires et de quelques indicateurs de réalisation. Elle doit comprendre une information détaillée les différentes politiques qui vont être mises en œuvre, leurs objectifs, les étapes intermédiaires, les moyens déployés (pas seulement budgétaires). Cette information doit aussi inclure, en plus des indicateurs budgétaires et de réalisation, des indicateurs de résultat et d'impact qui serviront à une évaluation en temps réel des actions. Ces évaluations doivent à leur tour mener à des recommandations de poursuivre, ou réorienter, ou peut-être mettre un terme aux actions passées sous revue. Et les ministres doivent s'engager à tenir compte de ces recommandations.

Ce processus d'évaluation sur base d'indicateurs solides ne s'improvise pas. Il doit être mis en place en amont du lancement des politiques ou projets. Le Gouvernement doit donc y mettre l'attention et les moyens appropriés. De même que doit être bien organisée la communication sur cette gouvernance. Tout-e citoyen-ne wallon-ne doit pouvoir accéder facilement à toute l'information disponible sur la mise en œuvre du plan de relance de la Wallonie, et cette information doit être complète. Il serait bienvenu que le Parlement wallon soit lui aussi étroitement associé à la progression de ce plan. Pourquoi, à cet égard, ne pas former une commission parlementaire ad hoc ?

Ce plan de relance de la Wallonie est attendu depuis près d'un an et demi, son élaboration a coûté beaucoup d'argent en frais de consultance, il a voulu mobiliser les citoyen-ne-s à travers une large consultation, il a sollicité beaucoup d'experts dans de nombreux groupes de travail. Le Gouvernement wallon ne peut se contenter d'une communication sur base d'un tableau synthétique de 6 pages. L'attente d'une plus grande précision sur le contenu et la manière dont les mesures vont être déployées, ainsi que sur le processus de suivi et d'évaluation qui accompagnera ce plan, est légitime.

= = =